

223 2022 3743

MINISTRE DES AFFAIRES
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



Koulouba, le 16 FEV 2016

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la
Coopération Internationale et de
l'Intégration Africaine

000124

N° MAE/DAJ-BADD

A

Toutes Missions Diplomatiques et
Consulaires du Mali.

Réf. : Lettre N° 0323/MSPC-SG du 05/02/2016.

Objet : Utilisation de la carte NINA comme
carte nationale d'identité et consulaire.

MESSAGE FAX

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Consuls Généraux,

Je vous informe que le Conseil des Ministres a, en sa session du 03 février 2016, conféré à la carte du Numéro d'Identification Nationale (NINA) la valeur de la carte nationale d'identité et de la carte consulaire.

A cet effet, je vous invite à une large diffusion de la teneur de cette information.

Pièces jointes :

- Trois (03) fiches descriptives de la carte NINA

P/LE MINISTRE P.O.
LE SECRETAIRE GENERAL.



[Signature]

Ambassadeur Oumar Daou
Chevalier de l'Ordre National

Ampliation :
MSPC

17 FEV. 2016
0301

223 2022 3743

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA PROTECTION CIVILE

==:==:0:0:0:0:0:0:==:==

SECRETARIAT GENERAL

==:==:0:0:0:0:0:0:==:==

BP E4771 / TEL: 20.22.80.58—20.22.92.08

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

==:==:0:0:0:0:0:0:==:==

Bamako, le 05 FEB 2016

Le Ministre de la Sécurité
et de la Protection Civile

à

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,
de la Coopération Internationale et
de l'Intégration Africaine

BAMAKO



0323-MSDC-SE

Objet : Utilisation de la carte NINA comme carte nationale d'identité.

Pièces jointes : Trois (03) fiches descriptives de la carte NINA.

J'ai l'honneur de vous rappeler que, répondant favorablement à l'aspiration légitime de nos compatriotes à accéder à un document d'identité, le Conseil des Ministres a, en sa session du 03 février 2016, conféré à la carte du Numéro d'Identification Nationale (NINA) la valeur de la carte nationale d'identité et de la carte consulaire.

Cette mesure n'est, bien entendu, que transitoire dans l'attente de la mise en circulation de la carte d'identité biométrique de la CEDEAO.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer les Représentations Diplomatiques et Consulaires accréditées au Mali, de même que celles de notre pays à l'étranger.

Ampliation :

Premier Ministre ----- Pour compte rendu.



Colonel-Major Salif TRAORE
Officier de l'Ordre National

Mission Permanente de la
République du Mali à Genève

Ambassade de la République du Mali
Auprès de la Confédération Helvétique

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



NOTE D'INFORMATION

Les ressortissants maliens en Suisse et en France voisine, enrôlés dans le cadre du Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (RAVEC), sont informés que leurs Cartes NINA sont désormais disponibles à la Mission Permanente du Mali à Genève (MIPERMA) sise Route de Pré bois 20, 1215 Genève, Ascenseur G, tél. : +(41)22 710 09 60.

Ils peuvent procéder à leur retrait tous les jours ouvrables, de 09 à 16 H 30 mns, en s'adressant à Madame Saliha MÜLLER, Secrétaire à ladite Mission.

Fait à Genève, le 12 novembre 2015.

Le Ministre Conseiller

Amadou Opa THIAM

